

EDUCATION

Enseignement Les établissements privés entre certification et adaptation

La mondialisation déroule devant les écoles privées et les écoles de langues un tapis rouge.

La capacité d'adaptation des instituts privés pour répondre à la fois aux exigences contemporaines et aux normes administratives de chaque canton est remarquable.

Là où l'école publique met parfois plus de dix ans à s'adapter, en quelques mois une école privée peut répondre aux besoins pédagogiques de la société.

L'exemple le plus frappant ce sont les multiples certifications auxquelles se soumettent les instituts privés alors que l'évaluation reste un sujet tabou dans le domaine de la formation primaire et secondaire notamment

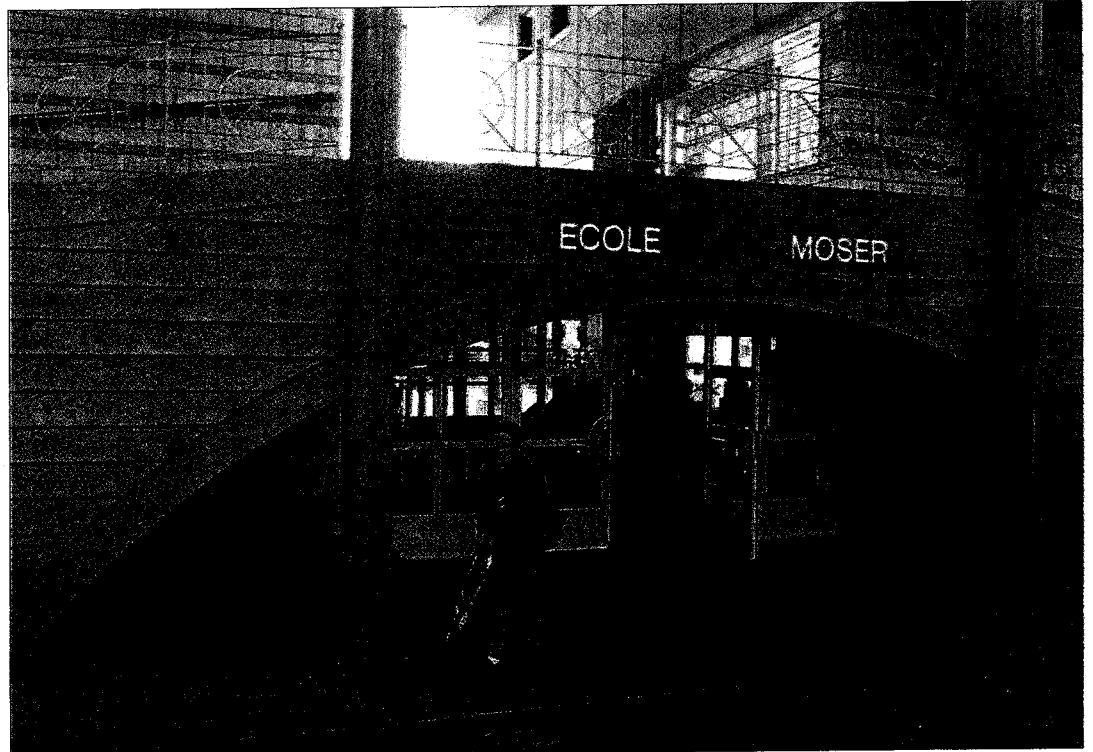
Certification

La Fédération Suisse des Ecoles Privées regroupe environ 260 écoles, dont font partie les plus anciennes et importantes du pays. Pour certaines d'entre elles, leur ancienneté dépasse le siècle.

Mais les changements de la société moderne, les comparaisons internationales, le besoin de reconnaissance des diplômes, ont nécessité, de leur part d'améliorer leurs prestations et leur niveau de qualité. Elles ont donc pris des mesures. La première est la certification.

Ainsi à ce jour, près de 90% des membres de la FSEP sont certifiés ou ont l'intention d'introduire un système d'assurance qualité.

Puis dans la procédure inter-



Tout comme l'école Moser de Nyon, les nombreuses écoles privées de Suisse savent démontrer leur capacité d'innovation dans un environnement toujours en mouvement. Archives La Côte

vient l'inscription au *Registre des écoles privées en Suisse*. Ce système remplace les possibilités de reconnaissances fédérales manquantes. C'est là la seule possibilité pour une école privée de se faire accréditer. Cette possibilité sert à attester la fiabilité des prestations des écoles inscrites.

Cent mille élèves et étudiants

La Confédération a plutôt une position libérale en la matière puisqu'elle estime qu'il échoit aux cantons d'opérer la reconnaissance ou la surveillance. Un rapport de 2006 conclut:

- que le système éducatif

national dispose d'assez de possibilités d'accréditation ou de reconnaissances étatiques, dont les écoles privées peuvent bénéficier à différents niveaux pour autant qu'elles remplissent les conditions requises;

- que les cantons devraient utiliser leurs moyens d'action de manière coordonnée pour régler la surveillance et l'autorisation des écoles privées avant l'intervention législative de la Confédération;

- que le *Registre des Ecoles Privées* lancé par l'économie et les associations de branches représente une voie appropriée.

En Suisse, les écoles privées accueillent près de 100 000 élèves, étudiant(e)s, et apprenti(e)s de plus d'une centaine de nationalités.

Les écoles privées ont donc un potentiel économique considérable, capable de générer une valeur ajoutée élevée.

Elles font bénéficier la Suisse d'impacts positifs, visibles notamment au niveau de l'image du pays à l'étranger. Étant donné que les offres de formation des écoles privées se calquent souvent sur le modèle anglo-saxon, il est difficile de les situer dans le système éducatif suisse.

ADOLPHE RIBORDY